

PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL LUDOTHEQUE LE TREMPLIN



29 janvier 2026

Ce document s'appuie sur

Le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations

Le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative	4
2. Le fonctionnement.....	4
II. PROJET SOCIAL	5
1. Localisation	5
2. Identification des besoins	6
3. L'accueil des familles en parcours d'insertion.....	7
4. Réponse aux besoins.....	8
III. PROJET PEDAGOGIQUE.....	8
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité	9
A. INFORMER : Guider la recherche d'un mode d'accueil.....	9
B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents	10
C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	11
2. Objectifs à l'attention des enfants	12
A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé	13
B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant	17
C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant	18
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	22
V. EVALUATION – CONCLUSION	23
VI. ANNEXE.....	24

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi-Accueil/Ludothèque « Le Tremplin » est situé 10 rue du Bon Pasteur à Metz.

Le Multi-Accueil/Ludothèque est géré par la ville de METZ.
Mairie de METZ
Direction du développement Humain
Pôle Petite Enfance
BP 21025
57036 METZ CEDEX 01

2. Le fonctionnement

Cet établissement comprend un Multi-Accueil et une ludothèque.

- un Multi-Accueil destiné à 16 enfants de 18 mois à 3 ans
- une ludothèque destinée à des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent.

L'établissement fonctionne du lundi au vendredi sauf jours fériés et hors vacances scolaires.

Planning hebdomadaire :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Multi-Accueil	8h30/16h	8h30/16h	9h/12h	8h30/16h	8h30/16h
Ludothèque	16h/17h30	16h/17h30	14h/17h30	16h/17h30	16h/17h30

Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir sur décision du gestionnaire, notamment à l'occasion de la journée pédagogique annuelle. Afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux, ces dates leur sont communiquées à l'avance.

L'équipe du Multi-Accueil/Ludothèque

Le personnel est à la fois responsable du fonctionnement du Multi-Accueil et de la ludothèque.

- La direction est assurée par un éducateur de jeunes enfants avec comme mission principale la mise en œuvre du projet d'établissement, la gestion du fonctionnement de l'établissement et la dynamique de l'équipe pédagogique et technique. Elle supervise une équipe de 2 auxiliaires de puériculture et d'un agent technique qui se charge de la gestion des repas, de l'entretien des locaux et de la lingerie.

Le pôle santé du pôle petite enfance apporte une expertise particulièrement adaptée au public accueilli. Il collabore avec les institutions spécialisées et les services de PMI :

- La puéricultrice du pôle santé en tant que référent santé et accueil inclusif apporte son concours en veillant à l'application de toutes les mesures préventives d'hygiène générale et de prévention des risques. Elle apporte son concours à toute action de santé et d'accueil inclusif auprès du personnel et de promotion de la santé auprès des parents. En liaison avec les parents et les autres partenaires de santé, elle s'assure que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation des enfants.

Elle est chargée de la supervision paramédicale, participe à l'observation des enfants avec pour priorité le dépistage et la prévention précoce de tous les troubles dans la perspective de mettre en place les systèmes de prévention précoce avant la scolarisation des enfants. Elle entretient des relations professionnelles avec les organismes de prévention et de soins.

Des animateurs extérieurs venant du monde éducatif et associatif contribuent à la richesse éducative du projet l'établissement.

II. PROJET SOCIAL

1. Localisation

Le Multi-Accueil/Ludothèque est situé dans le quartier de Borny.



2. Identification des besoins

Caractéristiques du quartier de Metz-Borny

Metz compte 117 619 habitants selon les dernières données du recensement de l'INSEE 2014. Alors que la population messine tend à se stabiliser après une perte de 3,6% de ses habitants entre 2009 et 2014, le quartier de Borny demeure très dynamique.

Situé à l'Est de Metz, ce quartier est resté longtemps une commune indépendante avant d'être rattaché à Metz en 1961 amenant ainsi une très grande surface dont va profiter la ville. Cette zone à urbaniser profite à l'habitat et à l'installation d'entreprise dont l'usine Citroën en premier

lieu. L'élévation de ce quartier fut le second plus important chantier de l'histoire de Metz, après la création du quartier de la gare.

Aujourd'hui, le quartier de Borny se démarque par son dynamisme et sa vie associative qui s'est construite sur la valeur de la rencontre entre les hommes et entre les cultures.

La création de places

L'observatoire 2018 du Service Information Petite Enfance témoigne d'une demande grandissante pour ce secteur. Alors que deux Multi-Accueils sont implantés dans le quartier, la réponse à la demande d'accueil restait insuffisante.

La création de 16 places améliore l'offre dans ce quartier puisque les demandes d'accueil sur le secteur qui concerne Borny représentent 22% des demandes totales alors que les admissions ne concernent que 18% de l'ensemble des admissions

Un établissement spécialisé

Tous les enfants doivent avoir les mêmes chances et ce, dès la petite enfance, il faut leur permettre de connaître un lieu de socialisation avant l'école.

Les activités d'éveil sont reconnues comme facteur de développement de l'enfant. Elles participent à la socialisation du jeune enfant et facilitent son entrée dans la société.

3. Accueil des familles en parcours d'insertion

Conformément à l'article L214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la crèche offre des solutions d'accueil aux familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Comme pour toute autre famille la demande d'accueil est évaluée et prise en compte avec attention soit par le Relais petite enfance (RPE) pour les besoins réguliers de + de 20heures par semaine soit directement auprès de la crèche pour les accueils réguliers de moins de 20 heures par semaine ou les accueils occasionnels.

Le barème à points des demandes d'accueil pour le passage en commission d'attribution de places prend en compte à la fois la situation professionnelle et la situation sociale de la famille en s'appuyant sur le quotient familial du demandeur.

Les professionnelles de la crèche accompagnent ces parents dans leur parcours éducatif avec leur enfant. Ils se rendent plus particulièrement disponible pour l'accueil de ces familles et consacrent des temps privilégiés pour répondre aux diverses questions de parentalité.

4. Réponse aux besoins

Le projet d'établissement du "Multi-Accueil-Ludothèque Le Tremplin" s'oriente vers un projet éducatif et social qui combine 2 actions complémentaires, l'une prioritairement en direction des enfants qui fréquenteront le Multi-Accueil dans l'année qui précède leur entrée à l'école et l'autre en faveur des parents et des enfants qui fréquenteront la ludothèque.

Des actions favorisant l'acquisition du langage sont proposées afin de garantir une égalité des chances entre les enfants et elles s'inscrivent dans le Projet Éducatif de Territoire.

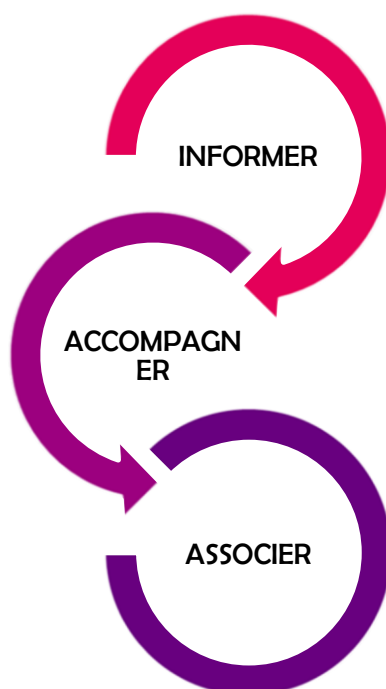
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet d'établissement du Multi-Accueil/Ludothèque "Le Tremplin" découle du Projet Éducatif Petite Enfance lequel détermine un cadre de référence commun aux établissements municipaux conduisant à une harmonie pédagogique. Il a pour intention de favoriser une transition en douceur entre la prime enfance et l'entrée à l'école maternelle.

Enfin, ce dernier est complété par un projet de développement durable, dans lequel la dimension de l'action sociale trouve toute sa place.

Il est mis à la disposition des familles qui peuvent ainsi mesurer l'attention éducative qui est accordée à leur enfant.

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



*A. **INFORMER** : Guider la recherche d'un mode d'accueil*

L'accueil en ludothèque nécessite une inscription préalable auprès de la direction de l'établissement pour devenir adhérent au "Pass'Eveil" et avoir ainsi accès à l'ensemble des ludothèques municipales.

L'accueil régulier en Multi-Accueil

Pour bénéficier d'un accueil régulier contractualisé, les familles s'inscrivent auprès du Relais Petite Enfance ou de la directrice du Multi-Accueil.

L'accueil occasionnel en Multi-Accueil

Cette formule correspond le mieux au profil des familles du quartier. L'enfant est accueilli au sein du Multi-Accueil en fonction de la demande des parents. Cette souplesse dans l'accueil permet également d'adapter le rythme de la fréquentation à l'enfant en fonction de son aptitude à s'intégrer dans la collectivité.

Quel que soit le contrat conclu, la directrice de l'établissement informe les parents de l'opportunité de le réajuster afin qu'il corresponde au mieux à l'attente des deux parties.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

Quelle que soit la solution d'accueil choisie, les parents sont reçus par la directrice de l'établissement. Au cours de ce moment privilégié, la directrice se rend disponible pour être totalement à l'écoute de cette nouvelle famille. Cette étape est fondamentale pour gagner sa confiance.

Cette rencontre a pour objectifs de faire connaissance avec la famille et avec l'enfant, d'installer un dialogue qui permettra de nouer les premières relations. Les échanges avec les parents permettent de répondre à leurs interrogations, de cerner les habitudes de l'enfant dans son contexte de vie habituel et de découvrir ses particularités.

A cette occasion, la directrice s'assure que les pièces administratives du dossier d'inscription sont complètes.

Au cours de ce rendez-vous, les parents sont informés sur le fonctionnement de l'établissement. La visite des lieux est l'occasion de détailler le Projet de l'établissement et de présenter chaque membre de l'équipe.

L'arrivée de l'enfant dans la collectivité se prépare avec les parents. Nous les incitons à fréquenter la ludothèque avec leur enfant en première intention. Petit à petit, la confiance s'installant, ils sont prêts à confier leur enfant en Multi-Accueil sur des temps de plus en plus réguliers. L'âge limite de fréquentation de la ludothèque étant de 6 ans, les fratries peuvent ainsi partager jeux et activités, ce qui est profitable à l'ensemble de la famille.

Dans le cas où les parents ne peuvent pas se rendre disponible, la phase de familiarisation se prépare avec eux, en Multi-Accueil. Les parents peuvent alors venir au sein de la collectivité avec leur enfant autant de fois que nécessaire, sur des temps choisis conjointement.

Nous leur remettons le livret d'accueil qui renferme des informations simples et pratiques que les parents peuvent compléter à souhait.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

Les parents sont informés de tout ce qui concerne leur enfant au quotidien.

En fréquentant la ludothèque, les parents sont naturellement associés à la dynamique pédagogique de cet établissement.

Les parents sont reconnus comme partenaire de l'éducation. L'équipe pédagogique respecte les choix de vie, les repères éducatifs de chaque famille sans jugement.

Nous ne rappellerons jamais assez que « *la confiance n'est pas spontanée, elle ne se décrète pas, elle doit être semée puis entretenue* ».

L'équipe a donc pensé des moyens de communication qui permettent de donner toute sa place à la famille, pour les transmissions entre professionnels et parents et entre les différents membres de l'équipe.

Les échanges entre parents et professionnels sont quotidiens. A l'accueil et au départ de l'enfant, un moment privilégié est réservé à la transmission des événements qui permettront de faire le lien entre la maison et la collectivité et inversement. Nous veillons à y associer l'enfant car c'est pour lui une occasion précieuse de s'exprimer.

Les parents peuvent solliciter un rendez-vous ou être reçus par la directrice chaque fois qu'ils souhaitent échanger à propos de leur enfant et de l'accueil qui lui est réservé. Ils sont les premiers acteurs dans l'accueil de leur enfant. Ils participent au dynamisme de la structure en intervenant à différents moments de la journée. Les familles sont au cœur du dispositif. Celles qui le souhaitent peuvent s'associer aux animations en lisant des albums qui racontent leur culture, en chantant dans leur langue d'origine... Nous les invitons également à partager leur histoire, leur cuisine "d'ailleurs".

Tout au long de l'année, des temps festifs sont organisés. Nous invitons les parents à y participer et, pour ceux qui le souhaitent, à y contribuer en proposant leur savoir-faire. Ils peuvent être sollicités pour confectionner des pâtisseries à partager lors d'une manifestation, proposer leurs compétences artistiques et culturelles pour animer un atelier ou accompagner une sortie pédagogique programmée par l'équipe éducative, ce qui contribue à créer du lien social.

Un trombinoscope affiché à l'entrée présente les membres de l'équipe et les enfants. Des photos reflètent les moments partagés dans la journée. Elles inscrivent l'enfant dans le lieu d'accueil. C'est un moyen de communication entre les parents et leur enfant, mais aussi, entre les parents et les professionnelles.

Un panneau de bienvenue traduit en plusieurs langues montre l'intérêt porté au public, ainsi chacun se sent accueilli chaleureusement.

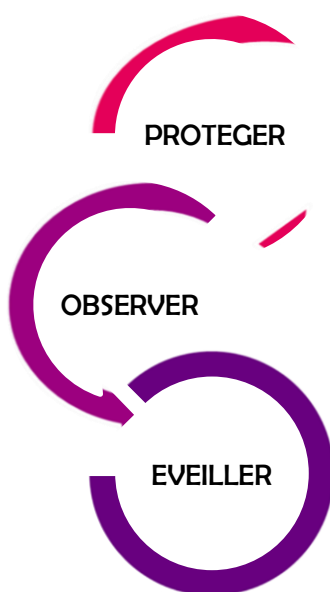
Le Conseil des parents

Le Conseil des parents est une instance consultative composée de parents, de professionnels des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant municipaux et de membres institutionnels. Ce Conseil permet aux parents d'échanger sur le fonctionnement et les projets de ces établissements, de donner un avis, de faire des suggestions.

Les parents peuvent proposer leur candidature, sur la base du volontariat, pour en être membres.

2. Objectifs à l'attention des enfants

Chaque enfant bénéficie de l'observation bienveillante des professionnels qui peuvent ainsi adapter l'accompagnement dont il a besoin pour son développement et son éveil, en privilégiant le plaisir qu'il trouve dans les activités proposées.



A. *PROTEGER* : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

Un environnement sécurisé

La directrice et son équipe proposent un environnement propice à la sécurité physique et affective de l'enfant et assurent sa bonne santé.

En première intention, l'équipe éducative s'assure d'offrir un espace sécurisé, conforme à la réglementation en vigueur, la sécurité physique étant la base des besoins fondamentaux. La délivrance d'un agrément par le Président du Conseil Départemental atteste de cette conformité.

Deux fois par an, un exercice d'évacuation d'urgence est organisé dans l'objectif de préparer l'ensemble du personnel à la conduite à tenir en cas d'urgence. Le personnel est également sensibilisé à la procédure de mise à l'abri en cas de danger extérieur. Les informations réglementaires sont consignées dans le registre de sécurité.

L'établissement est équipé de mobilier, de jeux et de jouets répondant aux normes et ceux-ci sont adaptés à chaque âge. Les protocoles d'hygiène et de désinfection qui sont en place prennent en compte le respect de la qualité environnementale avec une utilisation quotidienne de la vapeur et de l'eau ozonée.

La maintenance des équipements est garantie par le service technique municipal.

Des professionnels qualifiés

Les membres de l'équipe possèdent les diplômes et l'expérience requise pour mener à bien le projet spécialisé du Multi-Accueil/Ludothèque "Le tremplin". Toute l'équipe possède une formation renforcée sur le développement du langage de l'enfant afin de soutenir cette acquisition d'une manière appropriée et de savoir dépister les signes précoces d'alerte.

Chacun se forme en continu avec la volonté d'ajuster les pratiques professionnelles à l'évolution permanente des principes éducatifs fondés sur les découvertes du monde de l'enfance.

Tout au long de l'année, les professionnels(les) participent à diverses réunions telles que :

- Les réunions d'équipe

- Les groupes d'étude
- La journée pédagogique
- Les rencontres des professionnelles
- Le Conseil des Parents

L'équipe s'appuie sur des valeurs partagées :

- ☐ L'enfant est au centre des préoccupations professionnelles,
- ☐ Respect de l'autre et de ses différences,
- ☐ Tolérance, dans la limite des règles de vie en collectivité,
- ☐ Écoute, empathie,
- ☐ Disponibilité,
- ☐ Confiance,
- ☐ Savoir se remettre en question et accepter d'être remis en cause,
- ☐ Confidentialité et discrétion professionnelle,
- ☐ Ponctualité,
- ☐ Cohésion d'équipe,
- ☐ Responsabilité.

La communication avec l'équipe s'organise autour :

- De réunions performantes (en plus des réunions informelles, une réunion mensuelle peut être programmée pendant la pause méridienne d'un mercredi),
- De documents de transmissions,
- De tableau d'affichage,
- D'écrits ponctuels,
- De la disponibilité de la directrice pour les membres de son équipe et de l'écoute de l'expression de chacun d'eux.

Le Multi-Accueil est aussi un lieu de formation et l'ensemble de l'équipe participe à l'encadrement d'étudiants engagés dans une formation en lien avec le monde de la petite enfance et de l'éducation.

Le(a) professionnel(le) de référence

Chaque enfant peut identifier la professionnelle référente parce qu'elle se présente à lui à son arrivée. L'enfant identifie ainsi la professionnelle à laquelle il peut s'adresser en priorité pour

formuler une demande et avoir une réponse, être rassuré. La référente n'est pas un repère exclusif. Dès que l'enfant sera en confiance, il participera aux activités de la journée, en totale indépendance, selon son intérêt et son envie.

L'objet familial

Lorsque l'enfant est accueilli en Multi-Accueil, il a besoin de trouver des repères en l'absence de ses parents.

L'objet qui lui est familier (objet transitionnel) fait le lien entre la maison et la collectivité.

Chaque membre de l'équipe y accorde une grande attention. L'enfant peut en disposer chaque fois qu'il en éprouve le besoin.

Des repères qui sécurisent

L'équipe éducative s'attache à donner des repères clairs et fiables aux parents et aux enfants accueillis. Le règlement de fonctionnement donne un cadre de référence.

En fréquentant la ludothèque avec ses parents ou un adulte référent, l'enfant peut facilement s'approprier les espaces et évoluer dans une ambiance ludique et conviviale.

L'aménagement de l'espace

Les locaux sont accueillants, adaptés et sécurisants.

Le vestiaire, situé à l'entrée, est aménagé de manière à ce que les enfants puissent y déposer leurs effets personnels en toute autonomie.

L'espace de change qui est utilisé par les professionnels est également accessible aux parents

Les sanitaires enfants sont en libre accès pour les enfants ayant acquis la propreté. Les enfants en cours d'acquisition de la propreté y sont accompagnés chaque fois que nécessaire.

La salle de jeux est aménagée pour une partie avec des jeux symboliques et pour l'autre avec des modules de jeux de motricité.

L'atelier culturel est pourvu d'une bibliothèque riche de livres variés qui offrent aux enfants l'opportunité de découvrir le monde dans ses dimensions culturelles, ethniques et linguistiques.

L'atelier pédagogique est aménagé avec des tables et des chaises qui permettent de proposer une activité conjointe à deux groupes de 6 à 8 enfants.

Des repères dans le temps

Le déroulement de la journée est rythmé de manière à donner, aux enfants, des repères dans le temps.

A partir de 8h30, nous accueillons l'enfant et sa famille et nous prenons le temps d'échanger, d'attendre jusqu'à ce que l'enfant se sente prêt pour se rendre en salle de jeux où il est attendu par une professionnelle et par ses copains.

En milieu de matinée, les enfants s'installent autour d'une table pour boire un verre d'eau ou une boisson de saison avant de profiter d'un atelier.

Avant le déjeuner, les enfants sont regroupés dans l'atelier culturel pour un instant de détente avant le repas.

Après le repas, les enfants profitent d'un sommeil réparateur. Le réveil est spontané. Aussi, au fur et à mesure de leur réveil, nous accueillons les enfants dans l'atelier culturel ou dans la salle de jeux.

Un goûter varié est ensuite proposé, c'est un moment d'échanges au sein du groupe.

Les enfants quittent Multi-Accueil avec un adulte autorisé. Ils peuvent, s'ils le souhaitent rester en ludothèque.

Des actions pour la santé

L'infirmière-puéricultrice assure des actions de prévention et d'hygiène, elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie (évacuation...), ou d'autres situations dangereuses pour la santé en lien avec les services de PMI.

L'infirmière puéricultrice assure le suivi paramédical des enfants, elle vérifie la réalisation des vaccinations obligatoires des enfants et réalise leur suivi tout au long de l'accueil.

Elle supervise les traitements à donner aux enfants en vérifiant et validant les ordonnances et en s'assurant de leur bonne réalisation.

.

La prise en compte du handicap

Pour toute admission d'un enfant à particularité, une rencontre avec la puéricultrice référente handicap et le Référent Santé et Accueil Inclusif du pôle santé est organisée avec les parents afin d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant, de déterminer le PAI si nécessaire et d'orienter la famille vers la structure d'accueil.

Le pôle santé centralise et vérifie les différents PAI des enfants, les puéricultrices RSAI accompagnent l'équipe dans la mise en place du PAI.

« Le Projet d'accueil individualisé finalise une démarche d'accueil concertée, résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Sans se substituer à la responsabilité des familles, il organise, à la demande des parents et dans le respect des compétences de chacun, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie quotidienne dans la collectivité, et les conditions d'intervention des partenaires ».

Les puéricultrices du pôle santé sont présentes régulièrement au Multi-Accueil et observent les enfants lors des activités libres ou dirigées, ou lors de temps plus quotidiens. Ce regard extérieur permet à l'équipe de réajuster sa prise en charge quotidienne auprès des enfants et d'échanger sur certains comportements des enfants qui peuvent interpeller : difficultés d'adaptation, apparition d'un changement de comportement ou trouble des acquisitions.

Un accompagnement de l'enfant ayant des besoins spécifiques et de l'équipe professionnelle pourra être mis en place par l'agent spécialisé handicap sur décision du pôle santé.

L'observation pluridisciplinaire est utile car le dépistage de tout trouble moteur, cognitif ou comportemental, qui pourrait compromettre le devenir de l'enfant est primordial. A ce titre, la collaboration avec les organismes de soins est permanente.

B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant

Chaque enfant qui arrive possède déjà des habitudes, des compétences que les professionnelles s'attachent à connaître pour mieux comprendre l'enfant et répondre à ses besoins.

Pour permettre à l'enfant de se familiariser avec le lieu, nous proposons aux parents de venir en ludothèque.

Cette passerelle permet une première approche de la vie en collectivité qui se fait en douceur, par étapes et en toute sécurité affective. La complémentarité entre le Multi-Accueil et la ludothèque renforce la qualité relationnelle et le suivi individualisé de chaque enfant.

Les temps ludothèque sont donc propices à l'observation de l'enfant, en présence de ses parents. Nous pouvons ainsi évaluer le niveau d'autonomie de l'enfant et négocier, avec ses parents, la fréquentation progressive du Multi-Accueil.

Lorsque nous accueillons l'enfant en Multi-Accueil, nous avons appris à le connaître en présence de ses parents et nous avons établi une relation de confiance bénéfique à chacun. Nous proposons progressivement à l'enfant de s'approprier le rythme de la journée en MultiAccueil.

Toutes les observations de la journée sont consignées dans le livret individuel de chaque enfant et une fiche d'habitudes de vie permet une meilleure connaissance de l'enfant (repas, sommeil, acquisitions...).

Ce livret comprend des fiches journalières où il est noté le vécu de l'enfant tout au long de l'accueil : transmissions à l'arrivée, détail du repas, change, activités, anecdotes de la journée. Nous y inscrivons également toutes informations utiles à transmettre aux parents lors du départ.

C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant

L'ensemble du matériel ludique et pédagogique mis à disposition est choisi pour servir au développement des compétences de l'enfant.

Chaque moment de la journée est propice à l'autonomie et aux apprentissages de la vie courante.

Les repas :

C'est un moment convivial auquel il faut apporter une attention particulière. Un de nos objectifs est d'amener l'enfant vers l'autonomie et ce temps de repas en est une illustration parfaite.

Le repas est fourni par la cuisine centrale de la Ville de Metz, il est livré tous les jours en liaison froide et le personnel s'occupe de sa remise en température suivant des protocoles d'hygiène.

L'agent technique est attentif en préparant les plats de façon harmonieuse et appétissante. Les repas servis aux enfants sont de qualité : les aliments sont pour 50% d'origine locale, et pour 20% d'origine biologique, et sont servis dans une vaisselle durable, afin de préserver l'environnement.

Nous avons fait le choix d'un self évolutif. Il consiste à s'adapter à l'âge et au développement psychomoteur individuel des enfants. Nous sommes là pour valoriser l'enfant, l'encourager, pas pour le mettre en difficulté. C'est l'observation fine de chacun qui nous permet de voir où en est l'enfant dans ses acquisitions motrices.

Les plus jeunes (environ 18 mois – 2 ans) sont installés autour d'une table et les plats leur sont présentés afin qu'ils puissent se servir seuls.

Les plus grands (jusqu'à 3 ans) peuvent se déplacer plus facilement avec l'assiette, ils se rendent donc chacun leur tour à la table garnie des plats pour se servir sous le regard bienveillant d'un professionnel. Une sensibilisation à la lutte anti-gaspillage est amorcée.

Enfin, les habitudes de vie et les choix familiaux sont respectés dès lors qu'ils sont compatibles avec la collectivité (ex : régime sans viande, sans porc). Des protocoles d'accueil individualisés sont prévus pour les enfants allergiques.

Puis c'est l'heure du repos.

La sieste :

Dormir est un besoin physiologique. La sieste est donc proposée à tous les enfants en accord avec les familles. Pour faciliter l'acquisition de l'autonomie, chacun est invité à enlever chaussons, chaussettes et pantalon (ou robe) et tee-shirt, seul, l'adulte étant une aide. Ces vêtements sont posés dans des barquettes individuelles que l'enfant retrouvera à son réveil pour se rhabiller.

La chambre est aménagée avec des couchettes et chaque enfant peut retrouver une place qu'il connaît, cela fait partie des repères. Les enfants sont accompagnés lors du coucher et un professionnel assure la surveillance de la sieste, il est une présence qui peut rassurer et veille au bon déroulé de la sieste. Chaque enfant emmène avec lui son doudou et sa sucette suivant le cas. Pour faciliter l'endormissement, le personnel propose de la musique douce. Le lever se fait de façon échelonnée et un professionnel les accueille dans l'atelier culturel où l'enfant

prendra le temps qui lui est nécessaire avant de se rhabiller. Des jeux calmes sont alors proposés.

La propreté :

Les enfants qui sont accueillis n'ont pas tous acquis la maîtrise des sphincters, la plupart ont des couches et c'est en collaboration avec la famille que s'installe l'acquisition de la « propreté ». C'est un vrai « travail » de coéducation et il est important de repérer les signes qui montrent que l'enfant est prêt pour cette nouvelle étape du développement.

Les toilettes sont prévues à la taille des enfants et un adulte les accompagne durant cette phase. Une fois devenu autonome, il s'y rendra seul sous la surveillance bienveillante du professionnel.

Les ateliers d'éveil au langage:

Les ateliers issus de "la boîte à langage" : Le projet pédagogique est axé sur le développement du langage en résonnance avec le Projet Educatif de Territoire qui en fait une priorité.

Françoise DOLTO affirmait que "tout est langage". Agnès FLORIN quant à elle, considère que la tranche d'âge des 2-3 ans correspond à une étape importante dans l'élaboration de la relation à l'autre, que ce soit par le développement du langage, la compréhension des demandes directes et indirectes, la prise en compte du point de vue d'autrui..."

L'équipe éducative a été formée et utilise la communication gestuelle associée à la parole pour entrer en contact avec les enfants. D'abord, par le biais de signes simples qui permettent à l'enfant d'exprimer plus facilement leurs besoins fondamentaux, d'être compris plus facilement et ainsi moins frustré. Puis progressivement l'équipe inclue des gestes qui permettent d'exprimer les émotions. Dans le même esprit, nous utilisons des comptines signées lors des temps calmes. Les gestes associés à la parole permettent de répondre au mieux aux attentes des enfants et de leurs familles, en particulier pour ceux qui ne connaissent pas le français.

La "boîte à langage" renferme des ateliers centrés sur :

- la littérature enfantine
- la découverte des langues du monde
- des temps hebdomadaires d'animations en anglais
- la musique
- l'environnement

- l'expression des émotions

Les activités d'expression orale : l'atelier culturel est aménagé avec des coussins et des tapis. Il offre un éventail d'activités qui participent à ouvrir l'enfant au monde et à l'art. La bibliothèque rassemble un grand nombre de livres choisis pour leur histoire, leur graphisme, leur poésie. Il en existe en différentes langues. Les enfants peuvent les choisir, les regarder, les manipuler librement, ou avec l'adulte, pour apprendre de nouveaux mots, une autre langue, découvrir un autre monde.

Chansons, comptines, marionnettes ou théâtre de type Kamishibai sont autant d'ateliers d'expression, propices au langage, qui sont organisés dans cette pièce douillette.

La musique favorise l'écoute, la mémoire et la concentration. Dans le cadre du Projet d'éveil sonore et musical, l'animateur de l'activité propose différents programmes musicaux originaux en collaboration avec l'équipe éducative.

Les activités de préhension, manipulation et de réflexion :

Pour grandir l'enfant a besoin de faire des expériences et de manipuler les objets, nos activités sont donc en adéquation avec l'âge et le développement psychomoteur de chacun.

L'enfant sera accompagné dans ses découvertes et valorisé tout au long de l'accueil.

Les jeux et les jouets inspirés de la méthode de Maria MONTESSORI sont à la disposition des enfants. Ils peuvent ainsi s'exercer au tri, aux encastrement et aux assemblages. Seul ou en groupe, l'enfant peut participer à des ateliers de peinture, de manipulation de pâte à modeler ou encore de collage de diverses matières. Il va pouvoir déchirer, coller, dessiner, colorier...

La motricité :

L'espace de motricité occupe une partie de la salle de jeux. Il est modulable. En utilisant les poutres d'équilibre, cerceaux, cubes en mousse, parcours sensoriel, jeux de construction et le mur d'escalade ; l'enfant peut s'exercer à grimper, rouler, danser, soulever, tester son équilibre, son adresse, sa position dans l'espace.

Un projet de jardin est actuellement en cours d'aménagement. Il est situé au pied du bâtiment du Bon pasteur, entouré d'arbres et de verdure. Les enfants pourront profiter de cet espace extérieur pour bouger mais aussi découvrir les joies du jardinage.

Les enfants du Multi-Accueil jouent dans la cour de l'école maternelle "le domaine fleuri". La mutualisation de cet espace extérieur est en parfaite cohérence avec le projet du MultiAccueil.

La cour est occupée quotidiennement selon un planning établi avec la directrice de l'école. Grâce aux jeux qui y sont installés, aux ballons, trottinettes et vélos qui sont à la disposition des enfants, cet espace extérieur est propice à des jeux individuels ou collectifs qui imposent d'autres règles et permettent aux enfants de s'engager dans d'autres expériences. Le parc extérieur végétalisé est un espace naturel qui stimule les 5 sens de l'enfant. Le parcours de prévention routière est exploité pour apprendre à l'enfant les premières règles de la sécurité urbaine.

Les jeux symboliques : une partie de la salle de jeux recrée un univers dans lequel l'enfant joue à faire semblant, invente des scènes de vie qui l'aident à mieux comprendre les situations du quotidien. Il apprend à mettre des mots sur des événements familiaux, à raconter, à exprimer des émotions.

IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Cet établissement vient en complément du tissu associatif et institutionnel du quartier. Le quartier de Metz Borny a su tisser un réseau important de partenaires associatifs et éducatifs. De nombreux lieux d'échanges et de rencontres existent et il faut en profiter.

Dès la mise en œuvre du projet de fonctionnement il a été nécessaire de se faire connaître auprès des professionnels du secteur en étroite relation avec les chargés de mission parentalité et continuum éducatif du Pôle petite enfance, aux coordinateurs de secteur du Pôle Education et au personnel du programme de réussite éducative (PRE)

Le partenariat se construit en permanence avec :

- les centres médico-sociaux (par le biais de la Protection Maternelle et Infantile),
- les centres socio-culturels, notamment l'association CASSIS par le biais de laquelle nous pouvons être visibles sur le quartier lors de manifestations organisées par cette dernière. nous pouvons citer l'association Borny Buzz, médiateur numérique qui organise des échanges autour des écrans.
- Les organismes à visée culturelle comme la Boîte à Musique de Metz.

La médiathèque « le Phénix » est un lieu ressource ouvert sur le quartier qui offre un autre champ de découvertes que nous exploitons avec les enfants en y associant les parents.

Les équipes éducatives des 8 écoles du quartier sont partenaires pour que se mettent en places les actions inscrites dans le PEDT messin et le projet "Transition vers l'école" du Pôle Petite Enfance.

Enfin le quartier bénéficie de 2 Multi-Accueil associatifs, « O Bord du Ny'd » et « la Maison des Lutins ». Le Relais Petite Enfance (RPE) dont les locaux sont implantés sur ce secteur nous met en contact avec les familles.

V. EVALUATION – CONCLUSION

Une récente enquête de satisfaction *certi' crèche* a mis en avant les retours positifs des familles. Le Tremplin est une structure qui a trouvé toute sa place dans le quartier de Borny, son projet pédagogique répond pleinement aux besoins des familles.

**LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT
DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE
CONFIANCE**

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.